



Octobre 2009

Année 2009 Numéro 21

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Jean-Louis LECHELON - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme
Siège Social : 30, Rue Voltaire 63800 COURNON D'Auvergne © APS 2002 - Droits réservés

Éditorial

C'est l'heure de la rentrée ! Si le cartable n'est plus d'actualité pour la plupart d'entre nous, de nombreux problèmes ne sont pas encore résolus et sont encore bien présents sur le bureau des défenseurs de la nature et du saumon en particulier. Au moment de boucler l'édition de notre magazine, nous n'avons toujours pas d'information quant au devenir de Poutès. La décision qui devait être annoncée dans la première quinzaine de juillet n'est toujours pas connue. Peut-être un dernier baroud d'honneur de quelques élus qui ne peuvent se résigner à accepter les résultats du dernier rapport concernant le barrage et dont ils auraient eu quelques échos ? Rapport établi par le responsable du dossier Poutès, monsieur Philippart, sur ordre du Ministre de l'Environnement. Ce responsable a reçu tour à tour, les élus, puis les ONG du collectif contre le renouvellement de la concession et chacun a pu, librement, exprimer son point de vue sur cet ouvrage. Si la décision tarde à venir, c'est sans aucun doute, parce qu'elle ne va pas dans le sens que certains de nos politiques auraient voulu lui voir prendre. Pourtant, une proposition d'EDF aux représentants de SOS Loire Vivante, WWF, FNE, Fédération de Pêche de Hte Loire et l'APS, avait abouti à un possible consensus sur la démolition du barrage et la construction d'un seuil permettant de turbiner au fil de l'eau. Ce projet, sous quelques conditions, permettait aux communes de conserver la taxe professionnelle, à EDF, de continuer à produire et enfin aux saumons de circuler librement. Apparemment, certains ont fait passer l'enjeu politique avant la sauvegarde du saumon et de la biodiversité, qui reste un enjeu national, et ont une certaine amertume à admettre qu'un compromis équitable puisse être trouvé ! C'est bien dommage, mais le combat est loin d'être terminé,...et la détermination est toujours aussi forte du côté des ONG !

D'autres sources d'inquiétudes sont réapparues, cet été, comme, hélas, depuis plus d'une dizaine d'année*. Je veux parler des pompages intempestifs qui assèchent nos petits ruisseaux. L'APS, avec SOS Loire-Vivante, le WWF et la Fédération de Pêche de la Haute-Loire se sont associés à l'AAPPMA de Langeac pour dénoncer cette nouvelle agression de nos cours d'eau. La Préfecture de Haute-Loire ainsi que toutes les parties concernées ont été alertées et mises devant leurs responsabilités par un courrier de la société de pêche. Nous ne pouvons que féliciter son Président** pour cette initiative courageuse, qui ne devrait pas être perçue seulement comme un problème local, mais devrait inciter tous les Présidents d'AAPPMA à lutter contre les attaques continues que subissent nos rivières, que ce soit au travers d'actes de pollution ou de pompages incontrôlés. L'avenir de nos cours d'eau doit, malheureusement, en passer par là. Constat affligeant en 2009, encore beaucoup trop de communes, dites "touristiques", du Haut Allier et d'ailleurs, ne sont toujours pas équipées de stations d'épuration ! Les élus ont-ils conscience que le couperet de 2015, fixé par l'Europe pour atteindre le bon état écologique de nos rivières arrive à grands pas ? Je n'ose envisager que quelques uns laisseraient avec délicatesse, le cadeau empoisonné à leur successeur.... en 2014 !!



Été 2009, Ruisseau la Peyrusse, commune d'AUBAZAT : station de pompage et ruisseau à sec !!!
(Photo APPMA LANGEAC)

***Le Président,
Jean-Paul Cubizolles***

*en 1998, l'Arçon, sur lequel se trouve un incubateur géré par l'APS, avait été asséché à deux reprises !

** le courrier adressé au Préfet de Hte Loire (ainsi qu'à de nombreux autres destinataires) figure dans les pages suivantes

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :

*Le Programme
SALSEA*

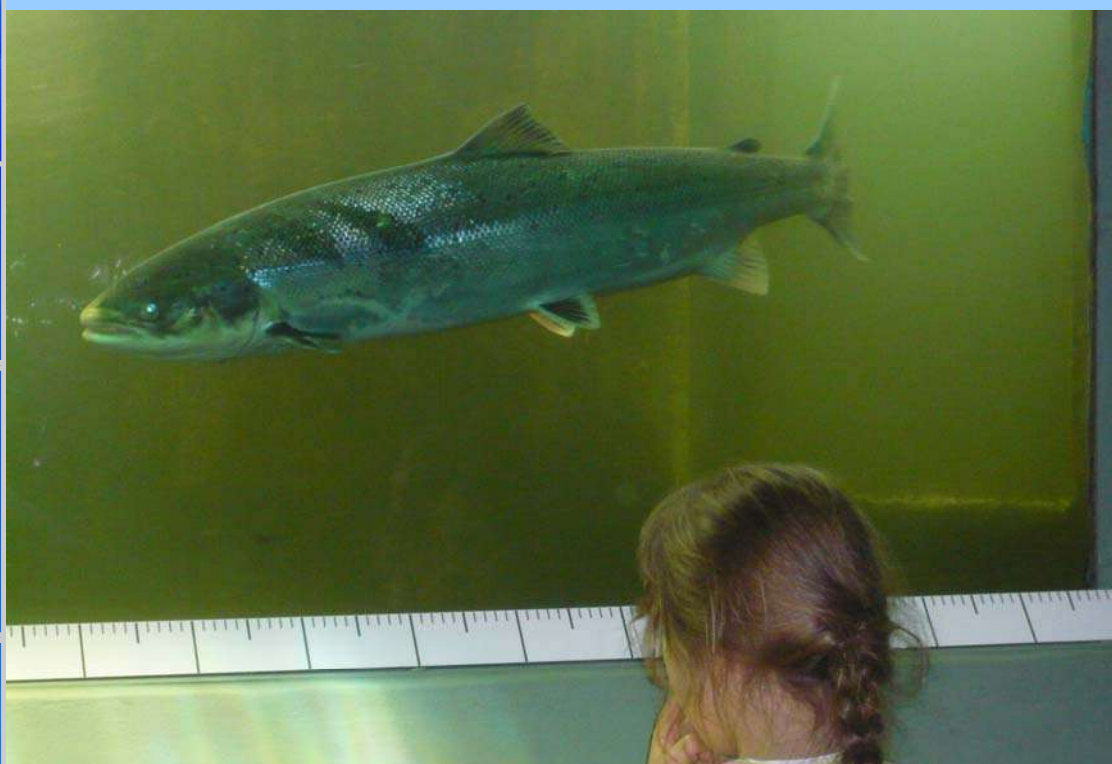
*Le changement
Climatique
pousse le saumon
plus au Nord*

*Conférence sur la
biodiversité*

Incubateurs

*Lettre au Préfet
de la
Haute Loire*

Résolument tournée vers l'avenir !!! ...Tout un symbole !!!!!



Avec seulement **488** saumons comptabilisés à Vichy ce printemps, **3** à Poutès, la montée 2009 ne restera pas gravée dans les annales. Cependant, le point positif de cette saison restera malgré tout le pourcentage très important de poissons de trois étés de mer qui représentent près de 90% de la migration. En terme de dépose d'œufs, c'est malgré tout, très encourageant. Retrouverait-on la souche Allier qui était très majoritairement composée de gros saumons ? Un signe pour les années futures ?

** il n'y a pas eu de comptage cette année à Langeac, pour des raisons de sécurité (source Logrami)*

Une première inquiétante par contre, les 496 silures passés à Vichy!!!

LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES

- l'APS a participé deux journées au piégeage de géniteurs à Vichy. 35 poissons ont été capturés par le Conservatoire, dont 7 pour des analyses sanitaires.
- Le vendredi 10 avril, Louis Sauvadet et moi-même sommes allés voir les aménagements apportés au pont du Guétin, au barrage des Lorains et au pont Régemortes à Moulins. Même si tout est loin d'être parfait, il faut bien reconnaître que les conditions de franchissement de ces obstacles ont été grandement facilitées.
- Les 8 et 9 mai, accompagné de Louis Sauvadet, Norbert Larinier et Christian Dursapt, participation aux réunions organisées au Puy avec SOS Loire Vivante, le WWF, FNE, l'Union Nationale de la Pêche et la Fédération de Pêche de Haute-Loire, concernant le barrage de Poutès.
- Réunion à la Préfecture du Puy avec monsieur Philippart, responsable du dossier Poutès, en compagnie des ONG composant le collectif opposé au renouvellement de la concession.

Le marquage des smolts aura lieu du 20 au 23, et du 26 au 29 octobre. Merci aux volontaires de se faire connaître le plus rapidement possible

Le Programme SALSEA

Le déclin des stocks de saumons durant ces 25 dernières années a été alarmant. Des initiatives ont été prises pour tenter d'enrayer cette chute : cessation des pêches commerciales dans certaines zones, pratique généralisée de la graciassions sur certaines rivières, fermeture sur d'autres. Les scientifiques sont déroutés.

Pour apprendre plus sur la vie du saumon en mer et afin de prendre les meilleures décisions pour que le nombre de saumons sur les frayères atteigne celui des années 1970-1980, un programme d'études a été lancé officiellement depuis Avril 2008, (voir notre bulletin de Mars 2008). Ci-dessous vous trouverez les données du programme 2008 que nous avons collectées.

1 Les données collectées sur les saumons en mer

- Les scientifiques enregistrent la longueur, le poids, prélèvent des écailles et des échantillons de muscle ; La longueur et le poids nous informent de l'état de santé de ces saumons. L'analyse des écailles situe l'âge.

Les scientifiques examinent si les saumons sont porteurs de tag (marques) pour déterminer la provenance, voir photos N1 et N2. Ces tags peuvent être des pièces en plastiques :

- collées sur la partie arrière du saumon,
- mis dans le muscle du saumon,
- ou le long de la mâchoire de l'œil



Photo N1



Photo N3



Photo N 4

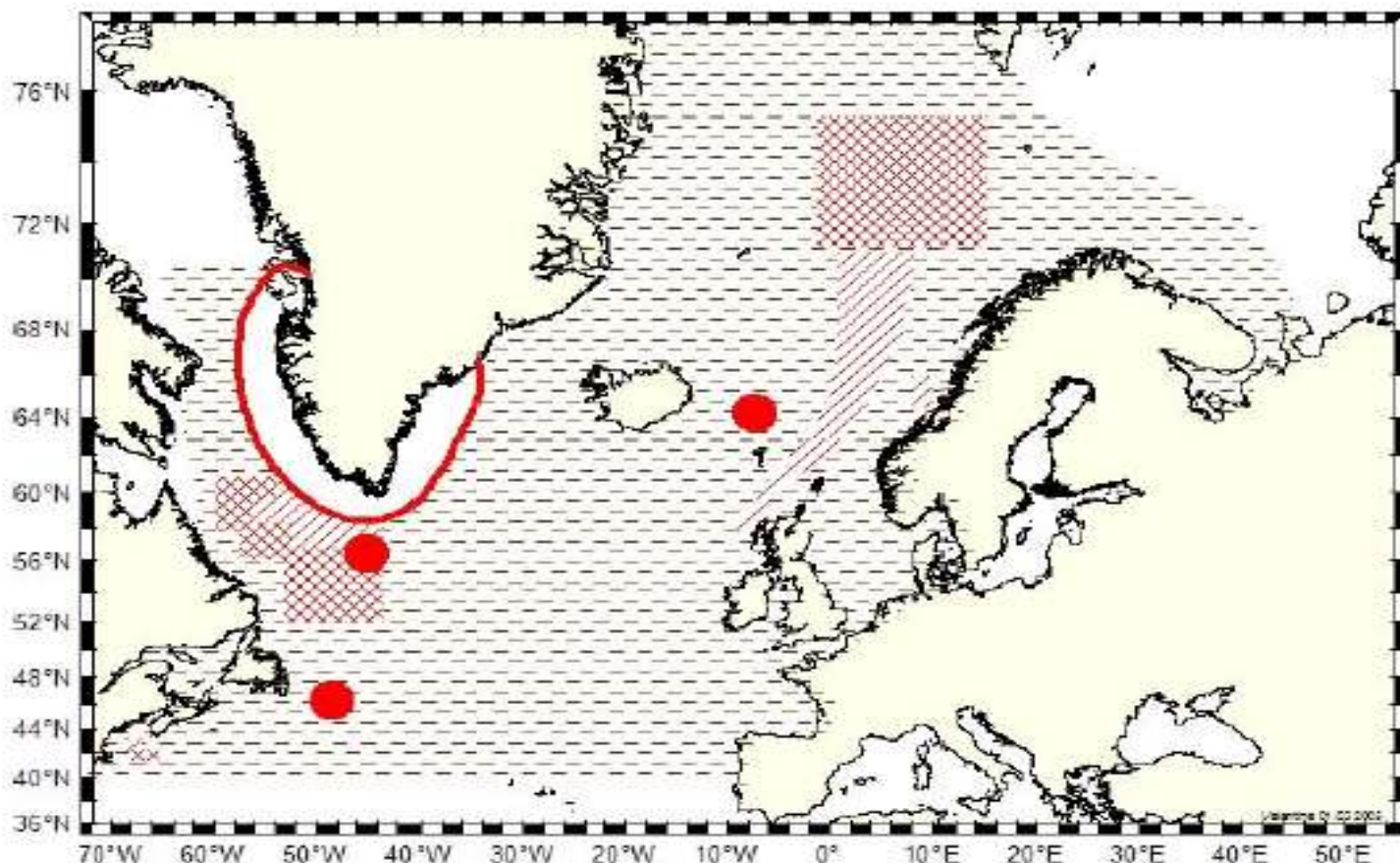


Photo N2

Des données environnementales ont été recueillies : température de l'océan, salinité, position géographique, profondeur du chalut, analyse du plancton, ... pendant ces campagnes.



2 - Distribution du saumon dans l'Atlantique Nord, photo N 5 ci dessous



Légende

- Les hachures diagonales représentent les zones de haute densité de post smolts capturés à certaines périodes de l'année.
- Les hachures double sens représentent les zones de basse densité de post smolts capturés.
- A l'intérieur des cercles rouges : très haute densité de saumons capturés.
- Ligne pleine (pointe Sud du Groenland) : ce sont des aires, de nourriture, communes de saumons en provenance de rivières d'Amérique du Nord et d'Europe.

3 - Premiers résultats de la campagne 2008

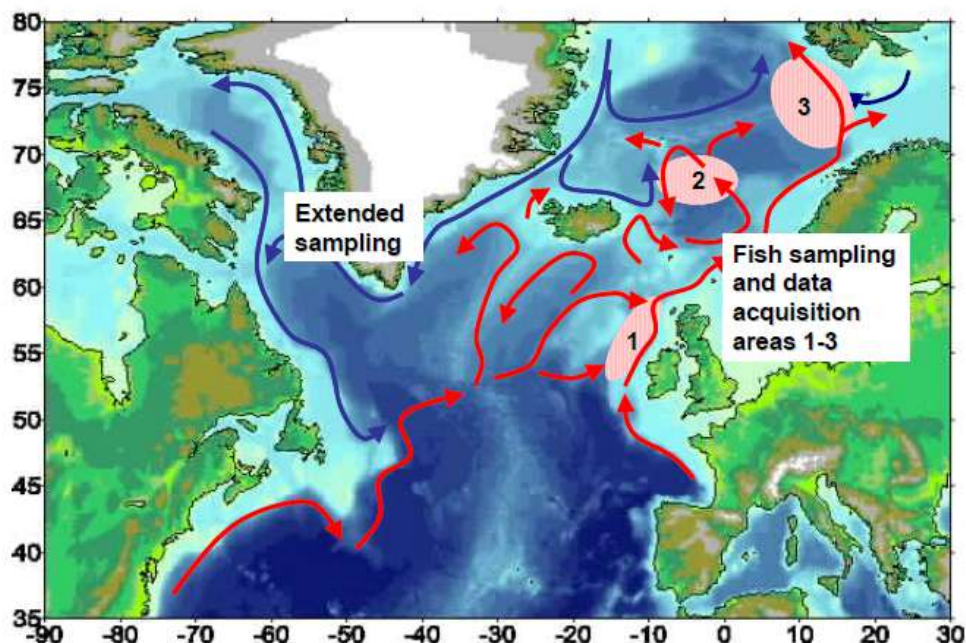
Zone d'études des navires de recherche

Préambule : Une campagne de retour de marques avait été conduite entre 1971 et 1987. L'essentiel des saumons de la souche Allier serait pêché au Groenland 82 % ; Îles Féroé 12 % et mer d'Irlande 6 %.

3.1 - Irlande (Zone 1 de la carte)

Deux navires de recherche, Le Celtic Voyager (du 10 au 14 mai) et le Celtic Explorer (du 16 au 24 mai) ont participé aux études conduites à partir de l'Irlande.

426 post smolts furent capturés lors de ces pêches dont 358 en 27 chalutages.



3.2 Féroé (Zone 2 de la carte)

Un navire de recherche, le Magnus Heinason a participé au programme SALSEA du 2 au 16 Juillet. Des post smolts furent capturés presque à chaque chalutage. La distance parcourue par le navire s'élève à 1500 miles nautiques, le temps fut excellent.

Au total 363 post smolts furent capturés ; la plupart des saumons étaient des post smolts qui avaient migré vers l'Océan au printemps, longueur moyenne 21 cm, poids moyen 100 grammes, de plus 10 saumons d'un an de mer, longueur moyenne 50 cm, et un saumon de 2 ans de mer, longueur 75 cm furent capturés. Onze post smolts avaient l'adipeuse coupée ; sur ces 11 poissons 4 étaient porteur de tag.

Tous les poissons étudiés avaient perdus des écailles, le frottement dans le filet en est la cause. Des maquereaux furent capturés à chaque chalutage, longueur 32 cm, poids 230 grammes, ainsi que des harengs en petite quantité.

Cette campagne aux Îles Féroé fut sponsorisée en partie par LA FONDATION TOTAL. Notre Ami Patrick Martin a été à la base de ce financement.



Le dispositif de capture sur le pont du Magnus Heinason

3 2 Norvège (Zone 3 de la carte)

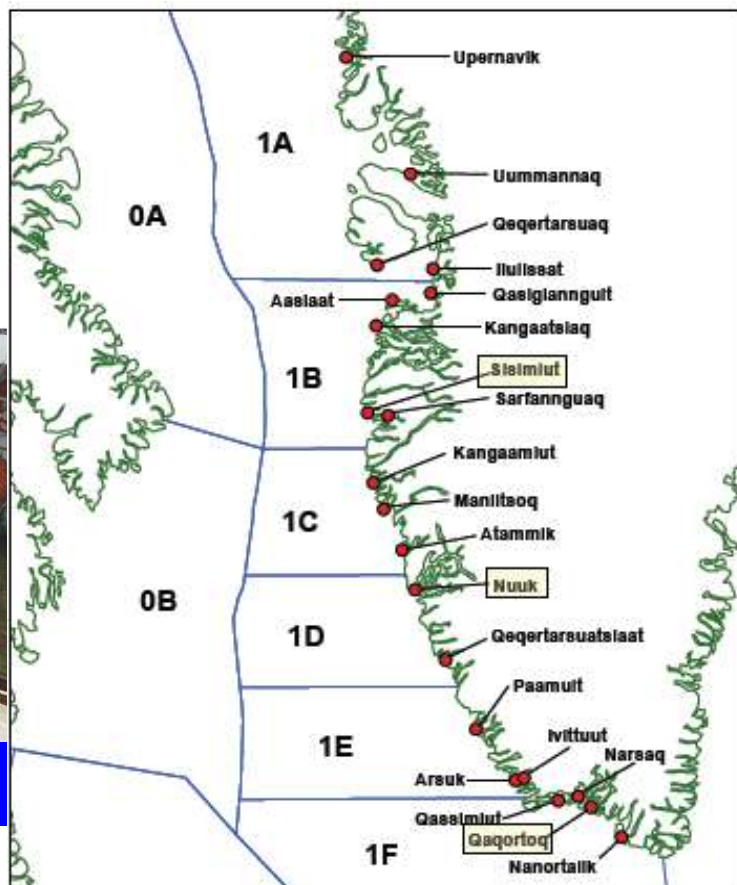
La zone étudiée couvre le Nord Est de la mer de Norvège et le Sud Est du Groenland. Deux navires ont participé à cette campagne 2008 :

- Le Libas du 15 Juillet au 6 Août pour le Nord Est de la mer de Norvège ;
- L'Eros du 15 Juillet au 6 Août pour le Sud Est du Groenland.

Sur 31 chalutages, furent capturés :

- 88 post smolts, longueur moyenne 24,8 cm, poids 148 grammes ;
- 5 saumons de un an de mer, longueur moyenne 50 cm ;
- Un saumon de deux ans de mer, longueur 98 cm ;
- Une femelle kelt, (saumon femelle ayant frayé une fois en rivière.)

3.3 Groenland



Localisation des 3 sites (ils sont encadrés)

Ce programme 2008 a commencé le 1 Août pour finir le 31 Octobre. Sept équipes de scientifiques ont pris part à ces études :

- 2 équipes Canadiennes ;
- Une équipe Groenlandaise ;



Paide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Membre adhérent..... : 20 € ☐ Membre sympathisant: 25 € ☐

Membre bienfaiteur: 30 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ autre ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

la carte de membre me sera envoyé dès réception par retour de courrier

- Une équipe Irlandaise ;
- Une équipe Anglo Galloise ;
- Une équipe Écossaise ;
- Une équipe des États-Unis.

Ici, il s'agit de localiser les zones de transit des saumons pêchés, (pêche groenlandaise soumise à des quotas), de demander la permission d'examiner les saumons pêchés, et lorsqu'elle est obtenue, les examiner et de les rendre aux pêcheurs ou à leur propriétaires.

Trois sites ont été choisis (Sisimiut 1B, Nuuk 1D, Qaqortoq 1F) pour l'échantillonnage des poissons, (voir la carte pour leur localisation). L'étude consiste à mesurer la longueur du poisson, son poids, collecter des écailles, examiner l'adipeuse, inspecter pour la présence potentielle d'un tag et de faire un prélèvement de muscle pour une analyse ADN.

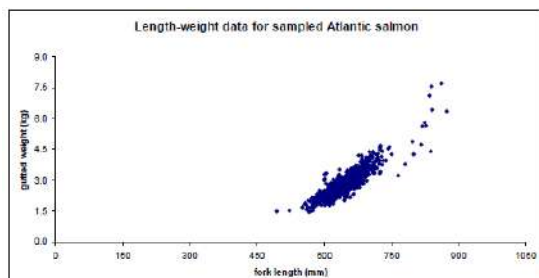
Au total 2000 poissons furent inspectés pour la présence du tag ou de l'adipeuse coupée. Sur ce total 1800 furent pesés et mesurés, des prélèvements musculaires furent faits sur un nombre (??) de ces poissons.

La longueur moyenne de ces poissons est de 64,6 cm, le poids, vidé, 2,75 kg. L'examen des prélèvements n'est pas publié à la date de préparation de cet article.

Selon une étude de 2002, la proportion entre saumons Nord Américains et Européens était :

SITE	% Nord américain	% Européen
Manitsoq (1C)	69,9 %	30,1 %
Nuuk (1D)	88,7 %	11,3 %
Qaqortoq (1F)	36,5 %	63,9 %

Provenance des données de la campagne 2008 : NASCO et SALSEA programme.



Louis
SAUVADET

Données longueur/poids (Groenland) Longueur en mm ; poids en kg

Le changement Climatique pousse le saumon plus au Nord

Le Changement du climat est un des problèmes clé pour la survie du saumon. Il soulève des inquiétudes plus grandes et vastes pour tous au 21^{ème} siècle.

Les saumons sont forcés de migrer plus au Nord de l'océan Atlantique pour trouver leur nourriture. De ce fait, certains saumons pourraient ne pas retrouver leur trajet de retour qui les mènent aux rivières du Sud de leurs aires de répartition (rivières du Nord-est de l'Espagne, de la France et des cotes Sud de l'Angleterre).

Ceci aura des conséquences économiques très importantes dans de nombreux secteurs : pêche, tourisme et activités annexes.

Le saumon doit rester en mer pour trouver sa pitance, mais le garde-manger est vide.

Nous savons que les populations de saumons dans toutes les rivières ont fortement diminuées. Pour comprendre le phénomène, des études sont menées, voir le programme SALSEA. Des scientifiques utilisent des satellites pour pister les mouvements du plancton, lequel contribue largement à la nourriture du saumon en mer.

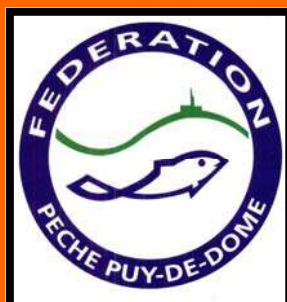
Le directeur du NASF, Orri Vigfusson déclare : « Les saumons effectuent des voyages, en mer, sur des distances de plus en plus grandes pour atteindre leurs aires d'engraissement. Si la tendance continue, le grilse (petit saumon de un an de mer, NdT*) dans les rivières du SUD de leurs aires de répartition (Espagne, France, Angleterre du sud, NdT*) pourrait devenir chose du passé. Nous devons investiguer pour comprendre les phénomènes et trouver qui sont les responsables. »

Les rivières françaises qui ont une grande population de petits saumons (Bretagne, Normandie et dans une moindre mesure Les Gaves) seraient impactées par ce phénomène. Ceci serait le début d'une catastrophe annoncée.

Pour les MSW (plusieurs années de mer) l'échéance est repoussée, pour l'instant.

Traduction d'après article paru dans Trout and Salmon

* NdT = note du traducteur.



Conférence sur la biodiversité



« Quel futur pour la biodiversité ? Un observatoire dans le Haut-Allier »

Mardi 3 novembre 2009 à 20h00, Gilles BOEUF, Président du Muséum National d'Histoire Naturelle et Gilbert Cochet, géologue et naturaliste, professeur agrégé de Sciences naturelles, expert auprès du Conseil de l'Europe présenteront l'état des lieux de notre patrimoine naturel et la création d'un observatoire sur le Haut-Allier.

Entrée libre

Centre Culturel 43 300 Langeac

**L'avenir du saumon étant directement concerné dans ce débat,
nous vous invitons à assister nombreux à cette conférence !!!**

Incubateurs

Le 13 juin dernier, deux équipes de volontaires ont nettoyé et repeint nos deux incubateurs. Pendant que certains en vidaient le gravier et les nettoyaient, les "as" du pinceau s'en donnaient à cœur joie pour donner une nouvelle jeunesse à nos abris (la peinture nous avait été gracieusement offerte par Robert Moulin, sympathique adhérent de la Loire, qui participait aux travaux!) Cette journée a été un grand moment de solidarité et de convivialité. Merci à tous pour leur collaboration.

.... j'y monte ?... j'y monte pas ? Allez, courage!!!

Après l'effort, le réconfort (...avec modération...!)



Lettre au Préfet de la Haute Loire

Il m'a semblé important de porter à votre connaissance le contenu de la lettre envoyée à la Préfecture de la Haute-Loire par le Président de l'AAPPMA de Langeac, Georges Florand, suite aux nombreux problèmes auxquels il a dû faire face depuis plusieurs mois, que ce soit au niveau d'actes de pollution, souvent latents, ou de problèmes d'assèchement des ruisseaux.

L'APS est solidaire avec ces actions, afin de mettre un terme au laxisme qui perdure depuis des années autour de ces actes répréhensibles.

Le Président, Jean-Paul Cubizolles



Ruisseau la Peyrusse,
commune d'AUBAZAT

Photo 1 et 2 : station de pompage



Monsieur le Préfet,

Depuis de nombreuses années, nous enregistrons sur l'ensemble du Haut Allier, une dégradation constante des milieux aquatiques, notamment en période estivale où la pollution domestique augmente, alors que le débit naturel des cours d'eau diminue. Cette situation, fortement exacerbée par les pompages intempestifs et anarchiques de certains agriculteurs, se reproduit tous les ans, et malgré le lancement d'un Contrat de Rivière en 1999, un SAGE en 2004, aucune mesure efficace n'a été prise. La situation est devenue inadmissible, vu les enjeux de conservation de cette zone Natura 2000, des orientations du Grenelle de l'Environnement et des Trames Vertes et Bleues. L'origine des problèmes constatés sur le bassin de l'Allier et ses affluents sont principalement de deux ordres :

1- Absence ou dysfonctionnement de systèmes d'assainissement

Ainsi, à Langeac, seulement 20 % des rejets sont traités. En cas d'orage important ou de dysfonctionnement du réseau, l'intégralité des rejets se fait directement dans l'Allier. Sur cette commune, on a déploré le 2 juillet dernier un cas de mortalité de poissons lié à l'absence de traitement des eaux sur le ruisseau de Chadernac (300 poissons morts dont 120 truites). A St Julien des Chazes et à Prades, il n'existe aucun système d'assainissement qui assure le traitement des rejets alors que ces deux communes ont orienté leur développement sur le tourisme. Cette situation a entraîné en 2008, une mortalité de plus d'une centaine de truites sur le ruisseau la Besque.

D'une façon générale on ne peut que constater l'état de carence de traitement des rejets de la vallée. L'état d'eutrophisation de la retenue de Poutres et l'interdiction de baignade consécutive à la présence importante de coliformes fécaux sur l'ensemble du Haut Allier en 2008 en sont révélateurs. Il est regrettable que cette interdiction pouvant fortement porter atteinte à l'économie touristique de la vallée, n'a ni été mise en application en attendant innocemment des jours meilleurs, ni fait accélérer les projets de stations d'épurations annoncés depuis des années

2- Prélèvements d'eau

Depuis une quinzaine d'années, la culture du maïs destinée à l'ensilage s'est fortement développée dans la vallée. Jusque-là limitée aux abords de l'Allier, cette pratique s'est étendue aux différents affluents, avec pour conséquence d'importants pompages sur des cours d'eau à faible débit qui ne peuvent pas les supporter. On constate ainsi chaque année en juillet et Août, le non respect des débits biologiques et dans certains cas une mise à sec totale des cours d'eau. Ces différents ruisseaux font partie du patrimoine halieutique du Haut Allier et contribuent, ou plutôt contribuaient à la reproduction de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale. On peut citer le cas du ruisseau de Peyrusse, mis à sec par différents pompages (Photos N°1 et 2). Ce ruisseau est non seulement peuplé en truites et en écrevisses à pattes blanches, mais alimente, près de sa confluence avec l'Allier, un incubateur à saumons dont l'AAPPMA de Langeac est gestionnaire. Autre cas, celui du ruisseau de Malgascon, où a été construit un barrage d'environ 3 m de hauteur pour l'irrigation. On se demande comment un tel ouvrage peut impunément exister, d'autant plus qu'aucun dispositif permettant la libre circulation des poissons ni contrôle du débit réservé n'ont été installés. En période d'étiage, aucun débit n'est restitué à l'aval, (Photos N°2 et 3), entraînant ainsi la mortalité de tous les poissons et la destruction du milieu. Il est également regrettable, qu'aucune disposition, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 mai 2007 définissant les niveaux de sécheresse et les restrictions des usages de l'eau en cas de sécheresse pour le département de la Haute Loire, n'ait été prise plus tôt, alors que le niveau de nos cours d'eau était au plus bas depuis plusieurs semaines. De nombreuses plaintes restées sans suite jusqu'ici ont été déposées par la société de pêche de Langeac. On peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit à cette situation, indigne d'un territoire qui se veut être touristique et un modèle pour la qualité de ses eaux : « le Haut Allier, là où la nature prend sa source » nous affirme le site de l'office intercommunal du Haut Allier. Encore faudrait-il avoir de l'eau dans nos cours d'eau et des stations d'épuration ou des équipements individuels efficaces dans nos villages, non seulement pour assurer la survie des poissons mais aussi et surtout la qualité de vie de ses résidents.

Aussi, aux côtés de l'AAPPMA de Langeac, un collectif constitué par la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique, WWF France, SOS Loire Vivante, l'Association Protectrice du Saumon se met en place avec pour objectif de dénoncer cette situation afin que des dispositions soient prises en faveur de nos cours d'eau. Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, qu'une telle situation ne peut plus perdurer et que nous ne pouvons plus laisser croire à une grande partie de la population, résidents et touristes, qu'avec des associations de défense de la nature comme les nôtres, ils n'ont aucun souci à se faire quant à la préservation de nos rivières et à la qualité des eaux !

Nous voulons bien admettre que la situation ne peut pas être rétablie du jour au lendemain, mais des mesures appropriées et efficaces, faisant l'objet d'un programme précis de réalisation, doivent être prises et annoncées dès le début de l'année 2010 au plus tard !

Après les objectifs affichés du Grenelle de l'environnement, comment pourrions nous croire aux annonces volontaristes du Président de la République et du Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du développement durable et de l'Aménagement du territoire, M. Borloo, si rien n'était fait, en particulier s'agissant d'une tête de bassin où le saumon est un symbole fort, dont l'espoir de retour a largement dépassé les limites du Haut Allier ? Conscients de la complexité du problème, et restant à votre entière disposition pour vous apporter toutes informations ou concours que vous jugerez utiles, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Collectif,
Georges FLORAND
Président de l'AAPPMA la Gaule langeadoise



Ruisseau le Malgascon, le Montail commune de MAZEYRAT d'ALLIER
Photo 3 : barrage et station de pompage
Photo 4 : aval des pompes

